



!

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Commission sportive Pv du 31 mai 2022

Présents : Yvan Cueff, Marc Gilles, Claude Gonnin, Jean-Yves Le Droff, Jean Pierre Séné, Yves Sizun **Absent excusé :** Alain Quéau

1- Réserves - Litiges :

Match de District 1 poule D - Plonevez Porzay Rc 1 - Guengat L 1 du 22 mai 2022

Match arrêté à la 75^{ème} minute de jeu par l'arbitre officiel de la rencontre suite à une faute grossière d'un joueur de Guengat.

Le dossier sera étudié par la Commission de Discipline le jeudi 2 juin en présence d'un membre de la Commission Sportive.

Match de District 2 poule H - Plouguerneau Esp 3 - Ploudaniel Esy 2 du 22 mai 2022

Match arrêté à la 85^{ème} minute de jeu par l'arbitre officiel de la rencontre suite au comportement agressif de 2 équipes et d'insultes.

La Commission Sportive prend connaissance du rapport de l'arbitre et de la décision de la Commission de Discipline du mercredi 25 mai qui donne match perdu aux 2 équipes.

Par conséquent, la Commission Sportive confirme la perte par pénalité aux 2 équipes :

- Plouguerneau Esp 3: -1 point 0 but- Ploudaniel Esy 2: -1 point 0 but

La présente décision est susceptible d'appel, en 2éme instance, devant la commission d'appel du District du Finistère, dans un délai de 07 jours conformément aux articles 97 et 98 des règlements de Ligue De Bretagne.

2 - Retard feuille de match:

Match de District 3 - poule H - Taulé Us 2 - Lampaul Es 2 du 08 mai 2022

La feuille de match n'est pas parvenue au District malgré les rappels des 9 et 16 mai 2022.

Par conséquent, la Commission Sportive donne match perdu par pénalité à l'équipe de Taulé Us 2 et porte au compte du club une amende de 25,00 € conformément aux articles 62.4 et 62.6 des règlements généraux de la Ligue de Bretagne de Football.

- Taulé Us 2 0 but - 1 pt - Lampaul Es 2 3 buts 3pts

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District de Football du Finistère, dans un délai de 07 jours conformément aux articles 97 et 98 des règlements généraux de la Ligue de Bretagne de Football.

Match de District 4 - poule C - Plozevet 3 - Plogastel Js 2 du 08 mai 2022

La feuille de match n'est pas parvenue au District malgré les rappels des 9 et 16 mai 2022. Par conséquent, la Commission Sportive donne match perdu par pénalité à l'équipe de Plozévet 3 et porte au compte du club une amende de 25,00 € conformément aux articles 62.4 et 62.6 des règlements généraux de la Ligue de Bretagne de Football.

- Plozévet 3 0 but - 1 pt- Plogastel Js 2 3 buts 3pts

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District de Football du Finistère, dans un délai de 07 jours conformément aux articles 97 et 98 des règlements généraux de la Ligue de Bretagne de Football.

3 - Forfaits:

RAPPEL: Les clubs qui déclarent forfait le samedi, doivent le faire avant 12h00. Si le club déclare son forfait le samedi après 12h00, l'arbitre de la rencontre ne pouvant être prévenu, et qu'il se déplace, les frais d'arbitrage seront intégralement portés au compte du club fautif. (la permanence de la Commission des Arbitres est indiquée sur le site du District chaque week-end)

Forfaits occasionnels:

Date Match	Division	Club recevant	Club visiteur	Equipe forfait	Amende
22/05/2022	District 1 G	St Pol Stade 1	Pleyber Christ Es 1	Pleyber Christ Es 1	25,00€
22/05/2022	District 2 B	Loctudy As 1	St Evarzec Us 2	St Evarzec Us 2	25,00€
22/05/2022	District 2 C	Treogat Ms 1	Pluguffan Us 2	Pluguffan Us 2	25,00€
22/05/2022	District 2 E	Motreff As 1	Coray G 2	Coray G 2	25,00€
22/05/2022	District 2 G	Lesneven Rc 3	Plouider Gas 1	Plouider Gas 1	25,00€
22/05/2022	District 3 B	Benodet Fco 2	St Evarzec Us 3	St Evarzec Us 3	25,00€
22/05/2022	District 3 B	Ergué Gabéric Am 3	Pleuven Fc 2	Ergué Gabéric Am 3	25,00€
22/05/2022	District 3 F	St Thois Us 1	Cleden Poher Us 2	Cleden Poher Us 2	25,00€
22/05/2022	District 3 G	Lanmeur Us 2	Pleyber Christ Es 2	Pleyber Christ Es 2	25,00€
22/05/2022	District 4 A	Rosporden Fc 3	Locunole Sp 2	Rosporden Fc 3	15,00€
22/05/2022	District 4 F	Garlan Us 2	Guimiliau Uss 2	Guimiliau Uss 2	15,00€
22/05/2022	District 4 G	Roscoff Paot. Rosko 3	Berven Plouzevede As 3	Berven-Plouzevede As 3	15,00€
22/05/2022	District 4 J	Guilers As 4	Lanrivoaré Sc 3	Lanrivoaré Sc 3	15,00€
22/05/2022	District 4 J	Plouzané Acf 4	Treglonou Aber Us 2	Treglonou Aber Us	15,00€

Forfaits généraux :

- District 2 poule I: 20/03, 08/05, 15/05, 22/05), la Commission Sportive déclare l'équipe de Brest Fc Bergot 1 forfait général conformément à l'article 87.4.b, et porte au compte du club une amende de 100,00 €, diminuée des sommes déjà versées.
- District 4 poule A: 12/12, 27/02, 27/03, 22/05), la Commission Sportive déclare l'équipe de Rosporden Fc 3 forfait général conformément à l'article 87.4.b, et porte au compte du club une amende de 100,00 €, diminuée des sommes déjà versées.
- District 4 poule G: 12/12, 10/04, 08/05, 22/05), la Commission Sportive déclare l'équipe de Berven-Plouzévédé As 3 forfait général conformément à l'article 87.4.b, et porte au compte du club une amende de 100,00 €, diminuée des sommes déjà versées.

District 4 poule J: 24/10, 30/01, 08/05, 22/05), la Commission Sportive déclare l'équipe de Treglonou Aber Us 2 forfait général conformément à l'article 87.4.b, et porte au compte du club une amende de 100,00 €, diminuée des sommes déjà versées.

4 - Championnats:

La Commission a étudié l'article 8 relatif aux sanctions disciplinaire et établi le tableau suivant (sous réserve des procédures en cours) :

D : :::	Clubs	Points de	Championnat	
Division	Clubs	pénalité	Nbre susp.	Nbre matches
District 1	Plouguerneau Esp 2	1	13	22
	Guiscriff Av 1	1	13	22
	Brest As Mahor 1	1	15	22
	Landerneau Stade 1	1	17	22
	Plouigneau Us 1	2	19	22
	St Thonan Js 1	2	20	22
	Ergue Gabéric Am 2	2	23	22
	Brest Leg St Pierre 1	3	32	22
	St Jean Trolimon Es 1	1	13	22
District 2	Dirinon As 2	1	13	22
	Guengat Lapins 1	1	14	20
	Querrien Us 1	1	16	22
	La Roche Maurice Us 1	2	18	22
	Plounevezel T 1	2	20	22
	Plozévet 2	2	20	22
	Brest Pl Lambézellec 1	3	42	22
District 3	Brest As Mahor 2	1	11	18
	Briec P 2	1	11	20
	Landéda As 2	1	11	20
	Edern Sp 2	2	20	20
	Pouldergat Sp 1	2	21	20

5 - Coupes:

La Commission Sportive a reçu les équipes qualifiées pour les finales des coupe du Conseil Départemental et du District afin d'étudier l'organisation de ces finales :

- Coupe du Conseil Départemental : Lannilis Sc 1 / Bourg Blanc Gsy le dimanche 12 juin 2022 à 15h00 à Lannilis.
- Coupe du District : Ploudalmezeau Arz 1 / Quimper Kerfeunteun Fc 2 le dimanche 5 juin 2022 à 15h00 à Ploudalmézeau.

Le Président de la Commission Sportive Yves SIZUN